

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 02/01/2025

Date d'affichage : 09/01/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le six janvier, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Baptiste BIANCUCCI**.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Martine FRATONI, M. Philippe CHIAPPE.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mme Isabelle

TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Procurations : -

Secrétaire : PAGANELLI Stéphanie.

### **OBJET : DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS REMPLACANTS ARTICLE L.332-13 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Délibération n° : MA-DEL-2025-003**

Le conseil municipal,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-13 ;

Considérant que les besoins du service administratif, du service voirie et du service scolaire peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du code précité pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 64131du budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

NON PARTICIPATION : 0

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voie d'affichage le 09/01/2025



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI